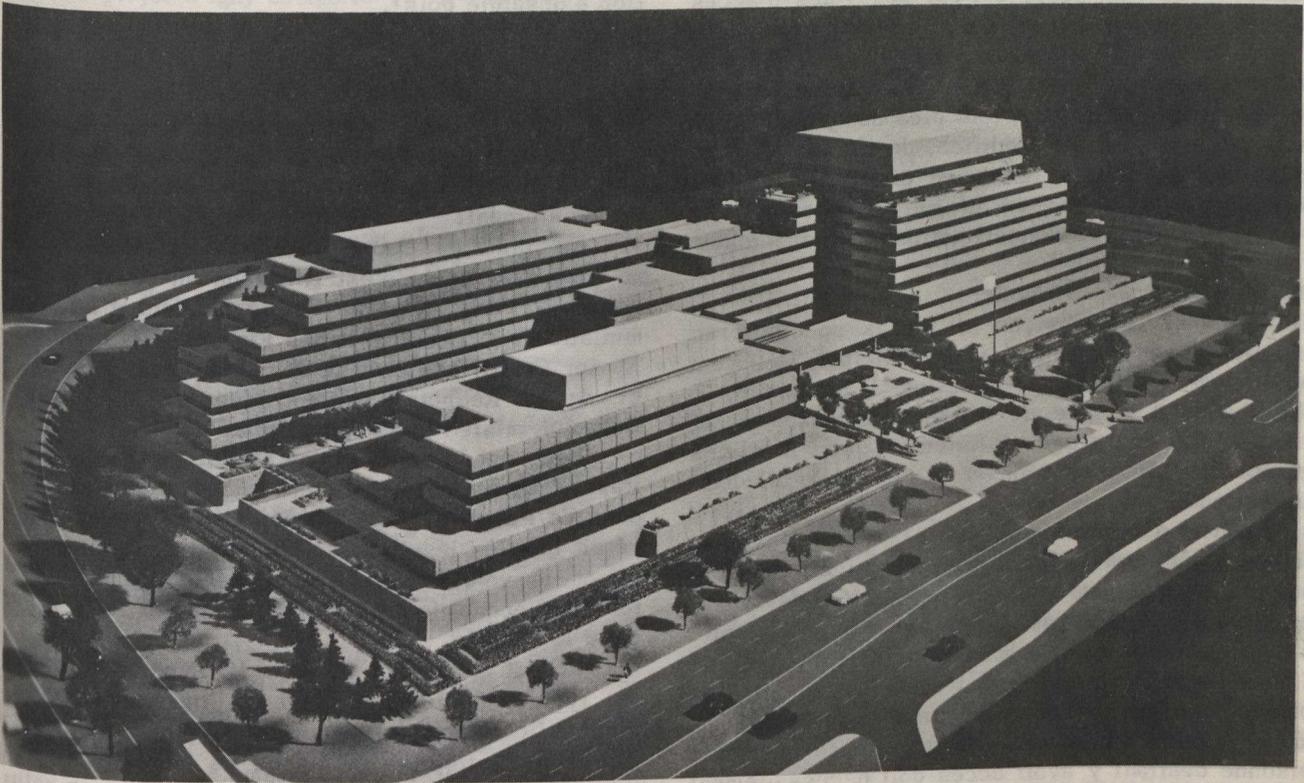


## NOUVEL ÉDIFICE POUR LES AFFAIRES EXTÉRIEURES



Pour ce qui semble être la première fois dans l'histoire du ministère des Affaires extérieures, tous les services de l'administration centrale de cet organisme gouvernemental seront bientôt réunis sous un même toit. En effet, le ministère des Travaux publics a entrepris, en juin, la construction de l'édifice de l'administration centrale des Affaires extérieures.

Le nouvel édifice, formé de quatre éléments distincts reliés entre eux, aura plus d'un million de pieds carrés. En fait, on décrit la superficie totale brute comme étant de 1,080,000 pieds carrés, y compris deux niveaux de stationnement.

En ce monde où la construction d'immeubles à bureaux se fait presque exclusivement en hauteur, afin de dégager l'espace de terrain qui devient dans les centres-villes une commodité des plus rares, pour ne pas dire inexistante, il est réconfortant de retrouver un édifice de plus d'un million de pieds carrés dont le sommet n'atteindra une hauteur de pas plus de dix étages au dessus du sol.

### PLAN SYMBOLIQUE

Les concepteurs de l'édifice, les architectes Webb, Zerafa-Menkes, de Toronto, ont voulu que leur édifice inspire un sentiment de fierté aux Canadiens qui le verront ou qui y travailleront. Ils ont également voulu offrir aux visiteurs étrangers un visage de notre jeune pays prenant son essor vers un deuxième centenaire.

Deux thèmes bien distincts ont permis aux architectes d'atteindre ce double but. Le thème principal se retrouve dans la forme sculpturale du grand

ensemble. Cette forme offre un coup d'oeil varié et changeant au passant tout en retenant la délicate échelle de proportion des différents éléments de l'ensemble entre eux. Les concepteurs ont également réussi à conserver une subtile affinité de l'être humain vis-à-vis ce vaste ensemble d'immeubles. Le second thème donné à l'ensemble est évident dans les lignes horizontales du dessin des murs extérieurs. Ces lignes hardies, constantes et continues, nuancées d'une légère teinte bronzée font respirer au grand ensemble, un air de tranquillité, de calme dignité et d'élégance naturelle.

L'édifice est fondamentalement horizontal et comprend quatre éléments rattachés, intimement reliés et plastiquement articulés. La construction se fera en deux étapes. On érigera d'abord la tour principale de 10 étages et l'élément de conférence-auditorium. Les autres parties du grand ensemble qui doivent servir d'immeuble à bureaux polyvalent auront une hauteur de sept, quatre et cinq étages respectivement, seront construits en deuxième étape et on prévoit qu'on pourra y emménager en avril 1973.

L'édifice a été conçu en vue de son occupation définitive par le ministère des Affaires extérieures dans le cadre d'un programme d'expansion échelonné sur les 20 prochaines années. Les présents besoins de locaux du ministère ne dictent pas l'occupation de tous les éléments de l'édifice. Certaines parties seront donc occupées, à court terme, par d'autres ministères dont le rôle s'apparente à celui des Affaires extérieures.